



CIRCULAIRE
Le 29 décembre 2003

**NÉGOCIATION DES STRATÉGIES POUR LES INSTRUMENTS
DÉRIVÉS SUR TAUX D'INTÉRÊT DURANT LA SÉANCE DE
NÉGOCIATION MATINALE**

**INFORMATION POUR LES PARTICIPANTS AGRÉÉS CONCERNANT LES
CONTRATS À TERME SUIVANTS :
CONTRAT À TERME SUR ACCEPTATIONS BANCAIRES CANADIENNES
DE TROIS MOIS (BAX), CONTRAT À TERME SUR OBLIGATIONS DU
GOUVERNEMENT DU CANADA DE DIX ANS (CGB) ET CONTRAT À
TERME 30 JOURS SUR LE TAUX « REPO » À UN JOUR (ONX)**

Bourse de Montréal Inc. (la «Bourse») informe les participants agréés que les stratégies sur les contrats à terme BAX, CGB et ONX seront négociables durant la séance de négociation matinale.

À compter du **5 janvier 2003**, la fonction des stratégies sera activée et fonctionnelle dans le Système Automatisé de Montréal (SAM) pour les contrats à terme BAX, CGB et ONX durant la séance de négociation matinale.

Pour plus d'informations, veuillez contacter Richard Bourbonnière, Vice-président, Opérations, au 1-888-693-6366 ou au (514) 871-3548 ou par courriel à l'adresse rbourbonniere@m-x.ca.

Giovanni Giarrusso
Premier vice-président et directeur général
Affaires institutionnelles

Circulaire no : 174-2003

Tour de la Bourse
C. P. 61, 800, square Victoria, Montréal (Québec) H4Z 1A9
Téléphone : (514) 871-2424
Sans frais au Canada et aux États-Unis : 1 800 361-5353
Site Internet : www.m-x.ca

Tour de la Bourse
P.O. Box 61, 800 Victoria Square, Montréal, Québec H4Z 1A9
Telephone: (514) 871-2424
Toll-free within Canada and the U.S.A.: 1 800 361-5353
Website: www.m-x.ca